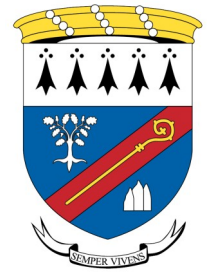


JANVIER 2026 N° 40

ACTU'BEINON

GAZETTE DE LA COMMUNE



Le mot du maire

En cette période pré-électorale, j'avais décidé de suspendre la parution de la gazette jusqu'aux prochaines élections municipales. L'actualité a parfois l'impitoyable talent de venir se télescoper à notre quotidien. Nous nous doutions que le bâtiment de l'ancienne mairie-école inauguré en 1875 au cœur du bourg présentait des fragilités plus ou moins importantes. La venue d'un expert en structure la semaine passée n'a fait que conforter ces doutes.

Afin d'être transparente, de mettre fin aux rumeurs et de rassurer tout le monde, j'ai voulu faire paraître cette gazette exceptionnelle qui ne traite que de ce sujet afin que vous soyez informés de l'état réel de l'édifice et des prochaines étapes à venir.

Sylvie HOURMAND

ANCIENNE MAIRIE-ECOLE



L'expert indépendant auquel nous avons fait appel au mois de décembre s'est déplacé la semaine dernière. Avant même de nous remettre son rapport, il nous a demandé de prendre les premières mesures de sécurisation en évacuant la tour Ouest (celle qui abrite AGEF Finances-CHT-Dispo conciergerie et un studio d'enregistrement) et en bloquant l'accès au premier étage de l'artothèque. C'est ce que nous avons fait immédiatement.

Voici ce que dit le rapport

- ♦ La tour Ouest présente des faux aplombs importants visibles du portail ou au niveau de la vitrine. Elle présente des fissures traversantes et des lézardes sur le pignon. Au niveau de l'escalier, le faux aplomb est assez important. Celui-ci, construit après le bâtiment d'origine, présente également des fissures horizontales et verticales, ce qui confirme que le mur pousse vers l'extérieur.
- ♦ La tour Est n'a pas de fragilités au niveau de la rue de Saint Cyr et du pignon Est (porte d'entrée). Cependant le mur avec la cheminée présente également un faux aplomb, penchant vers le bâtiment du corps central. Cette tour présente des fissures et des lézardes côté salle multifonctions et les pierres de taille sont déchaussées. Au premier étage, le tableau de la fenêtre montre un faux aplomb.
- ♦ Le bâtiment central présente une fissure horizontale à l'intérieur. Sous le parquet, on constate une dégradation des solives en bois du fait de leur ancrage dans les murs qui transmettent l'humidité aux pièces de bois.

Plan d'actions

- ♦ Evacuer la tour Ouest et le premier étage de la tour Est
- ♦ Faire appel à un bureau d'études structures afin de calculer le type d'étalement et le dimensionnement nécessaire à la sécurisation de l'édifice. L'étalement devrait être terminé pour fin Mai 2026 au plus tard. Il n'y a pas de péril imminent mais il convient d'être prudent et de sécuriser le bâtiment.
- ♦ Réfléchir au devenir de l'édifice

Un bureau de vote devait se tenir dans le bâtiment central. La sécurisation ne pourra se faire d'ici le 15 mars. En accord avec la Préfecture du Morbihan, il a été décidé de mettre en place un bureau de vote dans la salle du conseil municipal de l'actuelle mairie (celui de la salle multifonctions est maintenu).



Mairie de Beignon officiel



Site internet : www.beignon-porte-sud-broceliande.fr